



# TECHNICIEN·NE INTÉGRATEUR·RICE WEB

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE  
INSCRITE AU RNCP  
NIVEAU 5 - (BAC+2)

Spécial apprentissage

**L'UNIVERS DU WEB ET DES APPLICATIONS MOBILES VOUS  
INTÉRESSE ?**

**VOUS AIMERIEZ MANIPULER LE LANGAGE INFORMATIQUE OU  
CONCEVOIR DES SITES WEB ?**



La·le technicien·ne intégrateur·rice Web compose la structure de la mise en page d'un site web en intégrant des contenus texte et multimédias dans le respect des normes W3C, de l'ergonomie, de l'accessibilité et du référencement naturel. Elle·il est l'intermédiaire entre les équipes techniques et graphiques.

## LES + BUROSCOPE :

- + Une formation pratique et opérationnelle qui vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier
- + Le contrat d'apprentissage pour une application opérationnelle des enseignements
- + L'utilisation de logiciels métier, supports de formation, exercices & études de cas

## Spécial apprentissage



DURÉE

## 12 mois - en contrat d'apprentissage

Alternance **2 jours** centre / **3 jours**  
entreprises

*Nouvelle formation  
proposée  
chez Buroscope*



SESSION

Cesson-Sévigné, dates sur [le site du GREF Bretagne](#)



PRÉREQUIS

- Certification de niveau 4, Bac ou expérience d'au moins 2 ans en informatique ou graphisme
- Utilisation des outils informatiques
- Pratique régulière du Web



SUITES DE PARCOURS

Licence pro ou Bachelor dans les domaines du Webdesign, de la gestion de site Web ou du développement d'applications



DEBOUCHÉS

Web designer UX/UI, Intégrateur·rice Web,  
Rédacteur·rice Web, Développeur·euse Web  
back-end ou front-end, Webmaster



CODES

[Fiche RNCP 34409](#) (depuis 2012), Code CPF 328437

La·le technicien·ne intégrateur·rice Web compose la structure de la mise en page d'un site web en intégrant des contenus texte et multimédias dans le respect des normes W3C, de l'ergonomie, de l'accessibilité et du référencement naturel. Elle·il est l'intermédiaire entre les équipes techniques et graphiques.



PROGRAMME

L'objectif de la formation est la validation des 4 blocs de compétences constitutifs de la certification « Technicien·ne intégrateur Web ».

- BLOC 1** Concevoir et réaliser la partie graphique des interfaces de sites web ou d'applications mobiles (5 semaines)
- BLOC 2** Composer, traduire et produire un site en langage informatique (5 semaines)
- BLOC 3** Réaliser le développement informatique et technique d'un site Web (6 semaines)
- BLOC 4** Optimiser le contenu d'un site en vue de favoriser et mesurer la création de trafic (4 semaines)

Les compétences visées par les blocs sont détaillées dans le référentiel disponible sur [le site du RNCP](#).

**MODULES TRANSVERSAUX** Référent·e Cybersécurité (module labellisé par l'ANSSI), Sensibilisation à l'écoconception, Égalité professionnelle.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

40 % en présentiel en centre de formation et 60 % en formation au sein de l'entreprise.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation, des cas pratiques, des questionnements oraux et des QCM évaluent l'acquisition individuelle des compétences.

La validation de la certification dépend des évaluations en contrôle continu (60 %) et d'une soutenance finale (40 %).

- Le contrôle continu inclut les évaluations placées à la fin de chaque bloc de compétences ainsi qu'un projet individuel et un projet collectif donnant lieu à un oral (réalisation d'un dossier professionnel).
- La soutenance finale de 45 minutes a lieu devant un jury de professionnel·le-s du métier. La·le candidat·e présente une ou plusieurs missions réalisées lors du stage en entreprise et répond ensuite aux questions du jury.



## HORAIRES DE FORMATION



9h00 - 12h30  
13h45 - 17h15

## CONTACTEZ-NOUS

02 99 22 84 84  
formations@buroscope.fr  
www.buroscope.bzh

### CANDIDATURE



1. Envoyez votre CV et lettre de motivation à [formations@buroscope.fr](mailto:formations@buroscope.fr).
2. Participez à une réunion d'information collective et passez les tests de recrutement.
3. Réalisez un entretien individuel pour évoquer votre projet professionnel et votre parcours de formation.

### DATES DE SESSION



Les dates des prochaines sessions et des réunions collectives sont disponibles sur le site du [GREF Bretagne](#).

### LIEUX DE FORMATION



BUROSCOPE vous propose l'ensemble de ses formations dans le pays de RENNES à Cesson-Sévigné et certains parcours dans le pays de SAINT-MALO.

### ADAPTATION DES PARCOURS



Nos parcours sont composés de blocs de compétences intégrant les apports principaux de la formation et de modules transversaux apportant des compétences complémentaires pour l'emploi visé.

Lors du processus de recrutement, nous pouvons envisager avec vous une adaptation du parcours si :

- vous souhaitez vous présenter qu'à une partie des blocs de compétences ;
- vos compétences actuelles justifient une réduction de parcours ;
- vous souhaitez intégrer la formation par un contrat d'alternance.

### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL



Toutes nos formations incluent des temps d'accompagnement individuel, mis en œuvre par le formateur ou la formatrice référent-e. Ces temps permettent de réaliser un suivi personnalisé et du tutorat. Cet accompagnement est également l'occasion de vous mettre en relation avec des entreprises.

### PUBLIC & FINANCEMENT



Nos parcours sont ouverts à tous les publics et des solutions de financement existent quel que soit votre statut.

- Demandeur-euse d'emploi & personne de moins de 26 ans : la région Bretagne finance certains de nos parcours avec le programme QUALIF Emploi. Une aide financière régionale peut également vous être versée pendant la formation. Nombre de place limité. Réponse au plus tard 1 semaine avant le début de la session.
- Salarié-e : CPF Transition professionnelle, dispositif « Pro-A », etc. *Le délai d'accord peut aller jusqu'à 6 mois en fonction des financeurs.*

De nombreux modes de financement existent, n'hésitez pas à nous contacter pour vérifier votre éligibilité.

Pour les formations de niveau 5 et plus, une participation financière de 15 € par mois est sollicitée.

### ACCESSIBILITÉ



Nos bâtiments sont accessibles aux personnes handicapées. Le cas échéant, une adaptation du poste de travail est étudiée par la référente handicap en lien avec les structures concernées. Un aménagement d'épreuve peut être demandé si vous êtes reconnu-e travailleur-euse handicapé-e (RQTH) ou présentez un trouble de santé vous invalidant de manière permanente ou temporaire.

Fort de 37 années d'expérience, BUROSCOPE cultive l'adéquation de ses formations aux besoins spécifiques des entreprises qui lui font confiance. Par notre connaissance des métiers et notre proximité, nous avons su adapter sans cesse notre pédagogie aux évolutions des pratiques professionnelles et des nouvelles technologies. C'est avec cette expérience que nous avons ouvert nos parcours **ALTERNANCE** et sommes devenu **centre de formation pour apprenti·es** (CFA).

Pour intégrer nos parcours en alternance, nous **adapterons votre planning individuel** en **partenariat** avec votre employeur, en définissant notamment la **durée du contrat** et les **jours de présence en entreprise**. En moyenne, l'alternant·e réalise 3 jours par semaine en entreprise, 2 jours en formation. Cette alternance permet de bénéficier d'une **importante pratique professionnelle** tout en acquérant des **connaissances théoriques approfondies**.

Les formations ouvertes à l'alternance sont identifiées dans ce catalogue par les mentions suivantes :



#### DURÉE

CDD de **12 mois**  
ou CDI



#### DURÉE

CDD de **6 à 12 mois**  
ou CDI

#### PUBLIC

avoir moins de 30 ans  
ou être reconnu·e travailleur·euse handicapé·e.



#### PUBLIC

avoir moins de 26 ans  
ou être demandeur·euse d'emploi  
ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)  
ou avoir bénéficié d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion - CUI)

Plus d'informations sur ces contrats sont disponibles sur le [Portail de l'alternance](#), site officiel du ministère chargé de l'emploi. Un [simulateur](#) de rémunération y est à votre disposition.



#### LA DÉMARCHE

1. Candidater et être retenu·e sur un de nos parcours de formation.
2. Contacter notre référente apprentissage et participer aux 3 ateliers d'accompagnement proposés par BUROSCOPE :
  - Préparer ma candidature
  - Me faire connaître & prospecter
  - Entretiens & négociation
3. Prospecter et identifier un employeur pour votre contrat d'alternance.
4. Construire votre parcours individuel avec votre nouvel employeur et BUROSCOPE.
5. Signer votre contrat d'alternance et commencer votre parcours de formation.

Nous vous  
accompagnons dans  
la recherche d'un contrat  
d'alternance.

**RÉFÉRENTE  
APPRENTISSAGE :**  
Myriam EL YOUNSI,  
m.elyounsi@buroscope.fr